

2024-03-05
2023-1420

(Conteneur)



Starane™

Herbicide

| | | |
|--------|---|-----------|
| GROUPÉ | 4 | HERBICIDE |
|--------|---|-----------|

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

L'herbicide Starane™ est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Starane réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: fluroxypyr 180 g/L
(présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle)
Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 24815 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 4,8 L - vrac

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer le produit sur les cultures agricole seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)



Starane™

Herbicide

| | | |
|--------|---|-----------|
| GROUPÉ | 4 | HERBICIDE |
|--------|---|-----------|

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

L'herbicide Starane™ est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Starane réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: fluroxypyr 180 g/L
(présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle)
Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 24815 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 4,8 L - vrac

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer le produit sur les cultures agricole seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte ou sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau

Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Starane est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Starane offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillet gratteron. L'herbicide Starane réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

MODE D'ACTION

L'herbicide Starane est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit dérègle les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer l'herbicide Starane directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soja, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « Mises en garde environnementales » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à l'herbicide Starane peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en lin, en fourrage, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en seigle ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Pour éviter la dérive :

- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Nettoyage de l'équipement

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de l'herbicide Starane pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand de l'herbicide Starane pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieux aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Cultures homologuées

blé de printemps
blé dur
orge de printemps

HERBICIDE STARANE UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide Starane pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur et l'orge de printemps. Voir le tableau pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Starane utilisé seul

| Mauvaises herbes supprimées | Taux de l'herbicide Starane (L/ha) |
|--|------------------------------------|
| gaillet gratteron (1-4 verticilles) | 0,4 |
| kochia à balais* (2-8 feuilles) | 0,6 |
| mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles) | 0,8 |
| lin spontané (1-12 cm) | 0,6 |
| Mauvaises herbes réprimées | Taux de l'herbicide Starane (L/ha) |
| stellaire moyenne* (jusqu'à 8 cm) | 0,8 |
| ortie royale (2-6 feuilles) | 0,8 |
| érodium cicutaire (1-8 feuilles) | 0,6 |
| renouée liseron (1-4 feuilles) | 0,8 |

*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de l'herbicide Starane est influencée par la température. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes. La plage de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

MODE D'APPLICATION

Périodes d'application

Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment d'où après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. L'herbicide Starane résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Intervalle pré-récolte/pacage (l'herbicide Starane utilisé seul)

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE LIQUIDE ACHIEVE SC

Pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte dans les cultures de blé de printemps et d'orge de printemps, appliquer Liquide Achieve SC à raison de 0,5 L/ha avec l'herbicide Starane. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Starane. Pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, mélanger en réservoir avec du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha (équivalent à 1,0 L/ha de 2,4-D LV600 ou 1,12 L/ha de MCPA LV500 ou 0,93 L/ha de MCPA Ester 600) ou 1,5 à 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g éa/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur.
Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter le Liquide Achieve SC. Si l'on utilise plus d'un contenant de Liquide Achieve SC, ajouter tous les contenants de Liquid Achieve SC avant d'ajouter l'herbicide Starane.
3. Ajouter l'herbicide Starane ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de l'herbicide Starane, ajouter tous les contenants de l'herbicide Starane avant d'ajouter d'autres produits.
4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter le Turbocharge.
5. Finalement, ajouter la quantité requise de Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE CURTAIL™ M

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, appliquer l'herbicide Starane à raison de 0,8 L/ha mélangé en réservoir avec 2,0 L/ha de l'herbicide Curtail M.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de l'herbicide Starane dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

Périodes d'application

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Starane et Curtail M

Mauvaises herbes supprimées :

| | | |
|--|---|-------------------------------------|
| Chardon des champs* | chénopode blanc | laiteron potager |
| canola spontané | amarante à racine rouge | laiteron des champs * |
| gaillet gratteron (1-4 verticilles) | mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles) | tabouret des champs |
| séneçon vulgaire | ansérine de Russie | érodium cicutaire (1-8 feuilles) |
| pissenlit** | matricaire inodore | tournesol (spontané) |
| sagesse-des-chirurgiens** | bourse-à-pasteur | sarrasin de Tartarie |
| ortie royale (stade 2-6 feuilles) **** | renouée | lin spontané (1-12 cm) |
| kochia à balais*** | | renouée liseron (1-4 feuilles) |
| | | moutarde des champs |

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne*

* Supprime tout le long de la saison, avec repousse à l'automne (arrêt de croissance des parties aériennes)

** Rosettes de printemps seulement.

*** Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

**** Répression

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée AU MOMENT DE l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins passer la lumière.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Starane + herbicide Curtail M)

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION ANNUELLE

Des mélanges avec les herbicides Starane et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Starane et Curtail M.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Starane (0,8 L/ha) + l'herbicide Curtail M (2,0 L/ha)

| Produits d'association | Cultures homologuées | Taux de l'herbicide | Taux de l'adjuvant | Autres mauvaises herbes |
|------------------------|--|---------------------|--|-------------------------------|
| Liquide Achieve SC* | blé de printemps, blé dur, orge de printemps | 0,5 L/ha | Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v) | sétaire verte folle avoine |

* On peut utiliser l'herbicide Curtail M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau), appliquer l'herbicide Starane à raison L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D Ester. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 4 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des difformités pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux d'application

I. Taux faible : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,45 L/ha d'herbicide Starane et 420 e.a./ha d'herbicide au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées :

| | | |
|-------------------------------------|---|--------------------------------|
| bardanette épineuse | lépide dravier* | tabouret des champs |
| bardane | kochia† à balais | tournesol (annuel) |
| canola (spontané) | chénopode blanc | vesce jargeau |
| gaillet gratteron (1-4 verticilles) | moutardes (sauf tansie verte, des chiens et tansie grise) | radis sauvage |
| mélilot | plantain | renouée liseron (1-4 feuilles) |
| lampourde glouteron | laitue épineuse | moutarde des champs |
| sagesse-des-chirurgiens | petite herbe à poux | |
| prèle des champs* | bourse-à-pasteur | |
| salsifis majeur | | |

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que celles indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha d'herbicide Starane et 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Autres mauvaises herbes supprimées :

| | | |
|------------------------|--|--------------------------------|
| laitue bisannuelle* | galinsoga cilié | soude roulante |
| pissenlit [†] | liseron des haies | renouée |
| oseille | renouée persicaire | erodium (1-8 feuilles) |
| patience | euphorbe ésole* | tansie |
| moutarde des chiens | chénopode glauque | sarrasin de Tartarie |
| liseron des champs* | amarante à racine rouge | lin spontané (1-12 cm) |
| lépide des champs | mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles) | renouée liseron (1-4 feuilles) |

Mauvaises herbes réprimées :

| | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| stellaire moyenne† (jusqu'à 8 cm) | ortie royale (stade 2 à 6 feuilles) | laiteron des champs (vivace)* |
| chardon du Canada* | laiteron des champs (annuel) | |

* Contrôle des parties épigées seulement.

[†] Rosettes de printemps.

[†] Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de l'herbicide Starane combinée avec l'herbicide 2,4-D Ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La fourchette de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou peu après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La

suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de l'herbicide Starane dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide 2,4-D Ester et continuer à agiter.

Intervalle pré-récolte/pacage (herbicide Starane + herbicide 2,4-D Ester)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES

Les mélanges des herbicides Starane + 2,4-D Ester avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec les herbicides Starane + 2,4-D Ester ainsi que les mauvaises herbes additionnelles, voir le tableau.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Starane (0,6 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester (560 g e.a./ha) ou Herbicide Starane (0,45 L/ha + Herbicide 2,4-D Ester (420 g e.a./ha)

| Produits d'association | Cultures homologuées | Taux de l'herbicide | Taux de l'adjuvant | Autres mauvaises herbes |
|--|--|---------------------|--|-----------------------------|
| Herbicide Liquide Achieve SC [†] , ^{†††} | blé de printemps, blé dur, orge de printemps | 0,5 L/ha | Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v) | sétaire verte, folle avoine |

[†] Ne pas appliquer ce mélange en réservoir avant le stade 4 feuilles de la culture de céréales sinon elle pourrait subir des dommages temporaires. Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'utilisation des herbicide Liquide Achieve SC seuls.

^{†††} Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE 2,4-D ESTER + HERBICIDE HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO

Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Starane avec l'herbicide 2,4-D et avec soit l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer l'herbicide Starane à raison de 0,3 L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D Ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.**

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées :

| | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire) | séneçon vulgaire | bourse-à-pasteur |
| nesle paniculée | ortie royale | tabouret des champs |
| stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹ | kochia à balais ³ | sarrasin de Tartarie |
| gaillet gratteron ² | chénopode blanc | colza spontané ⁴ |
| spargoute des champs | crépis des toits | tournesol spontané |
| saponaire des vaches | amarante à racine rouge | renouée liseron ⁵ |
| sagesse-des-chirurgiens | soude roulante | moutarde des champs |

¹ Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2

³ Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

⁴ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁵ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes réprimées :

| | |
|---|--------------------------------------|
| chardon des champs ⁶ | laiteron ⁶ |
| mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁷ | érodium ciculaire (2-6 feuilles) |
| matricaire inodore | linaire (jusqu'à 15 cm) ⁸ |

⁶ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties épigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

⁷ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁸ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter l'herbicide Starane en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA ESTER 600

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau qui suit), appliquer l'herbicide Starane à raison de 0,6 L/ha mélangé en réservoir à l'herbicide MCPA LV500 à 1,12 L/ha ou à l'herbicide MCPA Ester 600 à 0,93 L/ha. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.

Instructions pour le mélange

Ajouter la bonne quantité d'herbicide Starane au réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la bonne quantité d'herbicide MCPA LV500 ou d'herbicide MCPA Ester 600 et poursuivre l'agitation.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Starane + MCPA LV500 ou MCPA Ester 600

Mauvaises herbes supprimées:

| | | |
|-------------------------------------|--|---------------------|
| petite bardane | kochia à balais† | petite herbe à poux |
| canola spontané | chénopode blanc | bourse-à-pasteur |
| gaillet gratteron (1-4 verticilles) | moutarde (sauf des chiens et tanaïs verte) | tabouret des champs |
| lampourde glouteron | amarante à racine rouge (1-4 feuilles) | tournesol, annuel |
| lin spontané (1-12 cm) | laitue scariole | vesce |
| sagesse-des-chirurgiens | | radis sauvage |
| ortie royale (2-6 feuilles) | | |

Mauvaises herbes réprimées :

| | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| renouée scabre | renouée liseron (1-4 feuilles) |
| érodium cicutaire(1-8 feuilles) | |

† Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Starane + Herbicide MCPA LV500 ou Herbicide MCPA Ester 600)

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE MCPA LV500 ou HERBICIDE MCPA ESTER 600 + AUTRES HERBICIDES

Les mélanges en réservoir de l'herbicide Starane + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 avec d'autres herbicides permettent de supprimer des mauvaises herbes additionnelles. Pour la liste des produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec l'herbicide Starane + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 et les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau qui suit.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Starane (0,6 L/ha) + l'herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou l'herbicide MCPA Ester 600 (0,93 L/ha)

| Produits d'association | Cultures homologuées | Taux de l'herbicide | Taux de l'adjuvant | Autres mauvaises herbes |
|------------------------|--|---------------------|--|-------------------------------|
| Liquid Achieve SC† | blé de printemps, blé dur, orge de printemps | 0,5 L/ha | Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % v/v) | sétaire verte folle avoine |

† Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE STARANE + HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau suivant), on peut mélanger en réservoir l'herbicide Starane avec l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active, les résultats étant meilleurs lorsque les semis des mauvaises herbes ont moins de 10 cm de hauteur. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Une couverture complète des mauvaises herbes visées est essentielle. On peut appliquer ce mélange sur le blé de printemps, y compris l'orge de printemps et le blé dur en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Le mélange en réservoir de l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go avec l'herbicide Starane permet de supprimer le gaillet gratteron tolérant au groupe 2 à 0,4 L/ha et le kochia à 0,6 L/ha. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses ou de graminées.**

Taux d'application

Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, effectuer une pulvérisation uniforme contenant entre 0,4 et 0,8 litre d'herbicide Starane et 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et 2 litres par 1000 L de solution pulvérisable de surfactant non ionique (Agral 90, Ag-surf ou Citowett Plus) avec un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Starane et 30 g/ha d'herbicide Refine SC ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :

| | | |
|---|----------------------------------|---|
| renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire) | séneçon vulgaire ortie royale | bourse-à-pasteur tabouret des champs |
| neslie paniculée | kochia ² | sarrasin de Tartarie |
| stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹ | chénopode blanc | colza spontané ³ |
| gaillet gratteron (1-4 verticilles) | crépis des toits | tournesol spontané |
| spargoute des champs | amarante à racine rouge | renouée liseron ⁴ |
| saponaire des vaches | soude roulante | moutarde des champs |
| sagesse-des-chirurgiens | | |

¹ Appliquer avant que le couvert n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le kochia résistant au groupe 2

³ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazethapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁴ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement.

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Starane et 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :

| | |
|---|---|
| chardon des champs ⁵ | laiteron ⁵ |
| mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁶ | érodium cicutaire (stade de 2 à 6 feuilles) |
| matricaire inodore | linaire (jusqu'à 15 cm) ⁷ |

⁵ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur, pour une meilleure suppression des parties érigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

⁶ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougri mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁷ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Mauvaises herbes additionnelles supprimées à 0,6 L/ha d'herbicide Starane et 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :

kochia (2-8 feuilles; y compris les biotypes résistants au groupe 2)
lin spontané (1-12 cm)

Mauvaises herbes additionnelles supprimées à 0,8 L/ha d'herbicide Starane et 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go :

Mauvaises herbes supprimées

mauve à feuilles rondes (1-6
feuilles)

Mauvaises herbes réprimées

stellaire moyenne (jusqu'à 8 cm ; y compris
les biotypes résistants au groupe 2)

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go est complètement dissous. Ajouter la quantité requise d'herbicide Starane Herbicide avec une agitation réduite. Ajouter le reste de l'eau, puis l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT POUR CERTAINES APPLICATIONS SPÉCIALES : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les utilisations décrites ci-dessous n'a pas été rédigé par Corteva Agriscience Canada Company en vertu du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

FÉTUQUE ÉLEVÉE ÉTABLIE ET SEMIS CULTIVÉS POUR LES SEMENCES : Effectuer une application par année (application terrestre seulement) pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette. Appliquer entre le stade 4 feuilles et l'émergence de la feuille paniculaire dans au moins 100 L d'eau/ha. Ne pas effectuer la récolte du foin ni la coupe du foin.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : Herbicide Starane : 0,6 L/ha ; Herbicide 2,4-D Ester : 560 g e.a./ha

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES FOURRAGES EN SEMIS OU ÉTABLIS, CULTIVÉS POUR LES SEMENCES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT :

Fétuque rouge traçante
Agropyre intermédiaire
Agropyre à crête
Brome des prés
Brome inerme
Phléole

Effectuer une application par année en volume de pulvérisation de 100 à 200 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette sur les fourrages en semis (de 4 feuilles à feuille paniculaire) ou les fourrages établis. L'application doit être effectuée en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 4 feuilles. N'appliquer que par pulvérisation générale au moyen d'un pulvérisateur hydraulique au sol.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : Herbicide Starane : 0.6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g e.a./ha

Ne pas récolter le foin ni couper le foin pour l'utiliser comme foin.
Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

Consulter l'étiquette principale de l'herbicide Starane avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

| Méthode d'application | Culture | Zone tampon de pulvérisation requises (en mètres) requise pour la protection d'un: | | | | |
|------------------------|---|--|-------------|--|-------------|-------------------|
| | | Habitat d'eau douce d'une profondeur de: | | Habitat estuarien/ marins d'une profondeur de: | | Habitat terrestre |
| | | Moins de 1 m | Plus de 1 m | Moins de 1 m | Plus de 1 m | |
| Pulvérisateur agricole | Blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps, avoine, semis et cultures établies fourragères produites pour leurs semences | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 |

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Starane est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Starane et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Starane ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologique (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.